M-281

Motion de Mmes Nicole Bobillier, Alice Ecuvillon, Sophie Fischer, MM. Alain Fischer, André Fischer, Alain Gallet, Mmes Aline Gualeni, Catherine Hämmerli-Lang, M. François Harmann, Mme Liliane Johner, M. Guy Jousson, Mme Christina Matthey, M. Jacques Mino, Mme Melissa Rebetez, M. Armand Schweingruber: «Réseaux de solidarité internationale: que fait la Ville de Genève?»

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance
du 29 avril 2002)

MOTION

Considérant que:

– suite à l'étude de la proposition PR-182 s'est fait jour la question des tenants et aboutissants de la politique de la Ville de Genève en matière de collaboration internationale, en particulier dans le contexte actuel de mondialisation et de développement des réseaux de solidarité internationale;

– l'opportunité se fait de plus en plus pressante d'établir une évaluation et un bilan de ces nombreux investissements humains et financiers, afin que ni la Ville de Genève ni les nombreux partenaires ne s'épuisent en réunions inutiles ou stériles, qui ne seraient pas suivies de réalisations concrètes;

– cette évaluation permettrait d'installer une plus grande transparence avec les élus municipaux, la population et les nombreux réseaux locaux qui œuvrent aux mêmes objectifs de solidarité;

– cette évaluation permettrait d'orienter les nécessaires actions de solidarité de la Ville de Genève vers la plus grande efficacité au profit des populations qui en ont le plus grand besoin,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à établir un rapport global et détaillé sur l'ensemble de ses participations dans les réseaux de solidarité internationale et d'aide au développement, sur les coûts induits par ces contributions à un monde plus responsable et citoyen, sur les fondements et intentions qui guident ses choix de collaboration et de politique internationale, ainsi que sur les collaborations qu'il entretient en ce sens avec le Canton et la Confédération.